L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 14 AVRIL 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.

Rue de Chartres No. [illegible], entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS:
LUNDI MATIN, 14 AVRIL.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Ils présenteront tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur envisant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons établi de tout concilier en autorisant nos porteurs à les présenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LES SUCRES.

La Convention des planteurs sucriers qui s'est réunie dernièrement dans notre ville, a délibéré sur d'importantes questions. Le comité chargé, à la réunion du 23 janvier dernier, d'obtenir certains renseignements, a présenté son rapport. Il a examiné cette partie de la levée où sont déposés les sucres. Cet espace est manifestement insuffisant. Dans une entrevue que le comité a eue avec certains membres du Conseil de ville, ceux-ci ont montré le plus vif désir de faire droit aux justes réclamations des planteurs. Ils ont dit qu'en affectant au déchargement des sucres l'espace compris entre l'extrémité des rues Bienville et Jefferson, en outre d'une plateforme dépendant des wharves, on trouverait place aisément pour plus de 20,000 boucauts de sucre.

Les adjudicataires des wharves ont la jouissance de l'espace dont il s'agit plus haut, mais comme il ne leur donne aucun revenu et qu'ils sont obligés de le réparer et de le tenir en bon état, ils en feraient volontiers l'abandon à quiconque voudrait se charger des frais.

Le Conseil, d'après l'assurance qu'ont donnée au comité plusieurs aldermen, consentirait donc à affermer, à une association de planteurs, l'espace compris entre la rue Bienville et la rue Jefferson, avec le privilège d'y faire les améliorations que celle-ci jugerait nécessaires. Ces améliorations consisteraient en une plateforme dont le comité estime le coût à $30,000, en hangards et en autres constructions provisoires [illegible] qui coûteraient $[illegible]. L'association prélèverait une taxe de [illegible] par boucaut de sucre et de [illegible] par baril de mélasse.

D[illegible] arrangement que nous venons [illegible] ne se réalisait pas, le comité croit que les planteurs pourraient établir avantageusement un dépôt sur la rive droite du fleuve, entre le ferry et la rue du Canal et la limite inférieure de Gretna. Pour exécuter ce dernier projet il faudrait une somme de $150,000: une charte a déjà été préparée: la compagnie se constituerait sous le nom de *Louisiana Sugar Mart*. Le capital s'obtiendrait au moyen de souscriptions: le comité espère qu'en pareil cas chaque planteur prendrait des actions à raison d'une piastre par boucaut en calculant sa récolte à la moyenne ordinaire. On trouverait [illegible] ment de cette manière les cent [illegible] mille piastres nécessaires.

La charte de la compagnie projetée a été lue à la convention: elle fixe à 3000 le montant des actions. Chaque action serait de $50. [illegible] trois mille actions seraient versés à la compagnie se constituerait; elle serait administrée par six directeurs et un rapporteur dont le traitement ne dépasserait pas mille piastres. La durée de la charte serait de vingt-cinq ans.

Le président du comité a accompagné la lecture du rapport que nous venons d'analyser de quelques observations sur l'indispensable nécessité de remédier à l'état actuel des choses. Les adjudicataires des wharves n'ont nul intérêt à tenir en bon état cette partie du débarcadère qui est affecté aux sucres; aussi les boucauts de sucre s'y trouvent-ils souvent dans la boue. La récolte de cette année est évaluée par M. Champomier à 231,000 boucauts y compris 6000 boucauts de sucre de citerne. Le 5 avril il avait été reçu à la Nouvelle-Orléans 169,564 boucauts, ainsi que 218,989 barils de mélasse; il a été expédié 29,000 boucauts de sucre, dont environ 17,000 embarqués à Franklin. La quantité de sucre reçue ici du 1er septembre 1854 au 1er septembre 1855 a été de 192,712 boucauts; celle des mélasses, de 310,718 barils.

Cela prouve que la Nouvelle-Orléans est le meilleur marché pour la vente des sucres de la Louisiane; les sucres envoyés à Boston, à une époque où le prix de cette denrée y était élevé, ont rapporté moins que les autres vendus à la Nouvelle-Orléans. Les dépenses dans cette dernière ville sont encore fortes quelquefois.

Soit que les planteurs se réunissent à établir un dépôt de ce côté du fleuve, soit qu'ils l'établissent sur la rive droite, nous [illegible] croire que l'association se constituera [illegible] dans les [illegible] d'intérêts [illegible] ceux pour qu'il soit permis de les négliger.

Solennité en l'honneur de Clay.

La première pierre du monument que les citoyens de la Nlle-Orléans se proposent d'élever en l'honneur de Henry Clay, a été posée samedi, rue du Canal, à l'extrémité de la rue Royale, avec les cérémonies indiquées au programme.

Nous ne répéterons pas les détails qui ont paru dans tous les journaux d'hier. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et de la manière la plus imposante. Les cérémonies propres à la pose de la pierre ont eu lieu selon le rite maçonnique. Dans un creux pratiqué au centre de la pierre, ont été déposés un exemplaire de la Vie de Henry Clay, par G. D. Prentice, un exemplaire de la Vie et de l'Époque de Clay, par Calvin Colton, la Correspondance particulière de Clay, les noms du président des États-Unis et de ses ministres, du gouverneur de la Louisiane et des principaux fonctionnaires de l'État, du maire de la Nlle-Orléans et des officiers de la ville, du personnel de la Bourse, des directeurs de l'Association du monument, un exemplaire de chaque journal de la Nlle-Orléans (du 12 avril 1856), un exemplaire du Code civil de la Louisiane et une pièce de chaque espèce de monnaie frappée aux États-Unis, ainsi qu'une plaque en cuivre avec une inscription indiquant la destination du Monument.

Après la pose de la pierre, les artistes du théâtre d'Orléans, dirigés par M. Prévost, ont chanté la cantate dont nous avons publié les paroles samedi matin. Ce chant patriotique a électrisé l'immense auditoire, et le poëte aussi bien que le compositeur ont été heureux de l'accueil sympathique et chaleureux fait à leur œuvre. M. Prévost a adapté une musique entraînante aux paroles que lui avait fournies M. Dominique Rouquette, et la manière dont Mmes Colson et Cambier, MM. Dubuc, Delagrave et Junca, ainsi que les autres artistes du théâtre d'Orléans, l'ont interprétée a tenu [illegible] d'enthousiastes applaudissements la foule attentive et recueillie qui se pressait autour de l'estrade.

Après la cantate, le juge McCaleb a prononcé un excellent discours que le *Picayune* d'hier a publié. M. Charles Dreux a lu ensuite une Adresse de Mme Octavia Walton Levert, de Mobile, puis M. Bugnoy a lu à son tour une ode en anglais.

A propos d'ode, nous avons promis naguère de donner aujourd'hui celle qu'avait écrit M. Rouquette avant de se concerter avec le compositeur. Nous la publions avec d'autant plus de plaisir que c'est un nouvel hommage que nous rendons à la mémoire d'un des hommes d'État les plus éminents et les plus intègres qu'ait possédés l'Union, d'un homme qui a été et qui restera pour tous le modèle du vrai républicain, du patriote désintéressé, du citoyen dévoué et irréprochable.

A LA MÉMOIRE DE HENRY CLAY.

[illegible]

Quand la mort frappe un front vulgaire,
[illegible]

Aussi les échos de la patrie
[illegible]

Ah! que qu'amour le patrie,
[illegible]

Aux seuls échos de la patrie
[illegible]

[illegible]

Aussi les échos des champs,
Les fleuves, nos échos
[illegible]

Anat, sainte et libre patrie,
Nous t'aimons avec passion,
A ton nom seul, mère chérie,
Nous sommes tous émus;
Oui, tous nous te voulons sacrifier
Oui, oui l'amour de ta gloire
Ta[illegible] de tes glorieux barrières,
Tant que le sang que tu peux prendre,
Prêts à mourir pour la défendre,
Nous t'appartenons tout entiers.

A terre trois fois sainte, terre,
Berceau sacré de Washington,
Dont l'âme sublime le protégera
[illegible]
Offre toujours les sources vives
A la soif de tout naufrage
[illegible]

Des nations sois la sainte arche,
Oh! vers l'avenir marche, marche,
O de Dieu peuple élu aime!
Les fauteurs sont déchaînés.
Mais marche vers tes destinées,
Comme autrefois le peuple hébreu
A travers le simoun torride,
Peuple élu, marche, et prends pour guide
Une colonne de feu.

Oh! que belle et grande est le
Jeune et grand peuple américain!
Marche! laisse crier l'envie!
Elle peut crier—mais en vain.
Ne verras sous tes saintes bannières
Qui s'inclinent dans les deux Mondes
Voudrais rentrer dans le néant;
Oui, tu verras, sans leur répondre,
Les cœurs dans l'union se fondre:
Marche, marche, peuple géant!

D. ROUQUETTE.

BÉNÉFICE D'ADIEU DE MLLE CALVÉ.—La représentation de ce soir au Théâtre d'Orléans offrira un attrait inaccoutumé. Mlle Calvé, qui nous quitte pour retourner en France, a voulu paraître une dernière fois devant ce public orléanais qu'elle enthousiasmait il y a quelques années et qui lui décernait de si brillantes ovations.

Le souvenir de Mlle Calvé vit tout entier dans la mémoire des habitués de notre scène lyrique, et la salle sera trop étroite ce soir pour contenir la foule de ses anciens admirateurs. La charmante cantatrice fera sa réapparition dans un de ses rôles les plus heureux, celui de Henriette de l'*Ambassadrice*. Mme Pretty qui, elle aussi, s'est retirée du théâtre, a gracieusement offert le concours de son talent à la bénéficiaire: elle remplira le rôle de Charlotte.

Les autres rôles seront chantés par Mme Richer, Mme DeBèye, MM. Colson, Laget et Graat. Le spectacle commencera par la comédie intitulée *La Partie de Piquet*.

Le prix des places a été doublé pour toutes les parties de la salle, excepté le parterre et les troisièmes.

L'AMI DES SCIENCES.—Dans cette nuée de publications que chaque jour voit s'abattre sur le public, c'est une bonne fortune pour la critique que d'avoir à signaler le peu d'œuvres sérieuses, utiles, durables qui forment exception. C'est à ce titre que nous recommandons à nos lecteurs un nouveau journal dont la *Librairie Nouvelle* a reçu tout récemment les premiers numéros. *L'Ami des Sciences* mérite réellement une mention toute spéciale. Cette modeste revue a pour but de vulgariser, de rendre faciles toutes les questions scientifiques qui sont à l'ordre du jour. Elle est dirigée et rédigée en partie par Victor Meunier, et c'est le sérieux nom qui doit être familier à nos lecteurs: il n'en est pas un peut-être qui n'ait remarqué l'admirable lucidité avec laquelle il explique les problèmes les plus ardus, les découvertes les plus étonnantes des différentes branches de la science. Le prix de l'abonnement, d'ailleurs complète, la bonne pensée qui a présidé à la fondation de cette feuille,—il n'est que de deux dollars par an. On souscrit, nous l'avons dit, à la *Librairie Nouvelle*, rue de Chartres, No. 107.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.— L'*Adriatic*, nouveau steamer de la ligne américaine de Collins, a été lancé, le 7 de ce mois, à New-York. Plus de cinquante mille personnes assistaient à ce spectacle.

CHRONIQUE LOCALE.

Meeting de ratification.

Une grande assemblée du Parti Américain a eu lieu samedi soir, dans la rue du Canal, pour ratifier le choix de la Convention de Philadelphie.

Le meeting a été organisé par le Col. Poindexter, qui a nommé les officiers suivants:

Président: l'honorable C. M. CONRAD.

Vice-Présidents:

[illegible]

Après la lecture de ces noms, [illegible]

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

[illegible]

ACCUSATION DE MEURTRE.—Fritz et Pauline Soring ont été arrêtés, samedi soir, à la demande du député coroner, Mitchell, qui les accuse d'avoir causé la mort de l'enfant de Fritz. Ce dernier avait formé le projet de se défaire de l'enfant qu'elle prive de nourriture et [illegible]

[illegible]

Les affaires de Russie et d'Angleterre [illegible] à la réunion du prochain parlement [illegible]

Au suivant de la proclamation [illegible], le président [illegible], sur la levée de l'Empereur [illegible]

ACTES DE L'EMPIRE ET DE L'ÉTAT.

Quelques-unes des acclamations populaires ont reconnu qu'il est permis aux ouvriers de Paris de reconnaître [illegible]

"Sire, votre conseil d'État, en mêlant sa voix aux accents de l'allégresse publique, ne pouvait laisser une occasion plus solennelle de renouveler à Votre Majesté l'assurance de son dévouement inaltérable. Il trouve dans l'événement providentiel qui assure le bonheur de la France un nouvel encouragement pour ses travaux.

"Fier de la part que Votre Majesté lui a accordée dans la préparation de ses nobles pensées d'amélioration et de progrès, il redoublera d'efforts pour se montrer digne de votre confiance et pour se maintenir au niveau d'une mission qui semble grandir à mesure que, grâce à vous, Sire, et avec l'aide de Dieu, grandit et se développe la prospérité de la France."

L'empereur a répondu:

"M. le président du Conseil d'État,

"Le conseil d'État, ce conseil intime du souverain et de son gouvernement, qui est initié à toutes ses pensées et qui s'associe à tous ses actes, devait prendre une part bien vive, la plus vive part de la joie du présent et à l'espérance de l'avenir. Nul plus que vous, messieurs, ne travaille à consolider cet avenir. Forts des grandes traditions du conseil d'État du premier Empire, vous élaborez les lois qui tout en conservant les grands principes de la révolution, persistent le pays, consolident le pouvoir, complètent les partis et préparent le régime paisible d'une sage liberté. Je compte donc sur les lumières et sur le patriotisme dont vous m'avez déjà donné tant de preuves pour faciliter à l'enfant qui vient de naître l'accomplissement de ses destinées futures.

Le *Moniteur* ajoute que toutes ces réponses de l'empereur, et notamment celle au Corps Législatif, ont produit une profonde émotion et ont été accueillies par les plus chaleureux applaudissements.

LA PAIX.

Paris, 19 mars.

Hier a eu lieu la première séance du Congrès avec tous ses membres, y compris les nouveaux plénipotentiaires prussiens; demain probablement, une autre séance. Au reste, on ne s'occupe plus guère qu'à rédiger les dispositions destinées à consolider le texte du traité de paix.

En résumé, l'œuvre diplomatique commencée le 25 février a toujours marché d'un pas assez sûr, et le succès n'a paru depuis être compromis qu'à une seule séance que certaines conjectures assez vraisemblables croient avoir été la seconde. On donne également que des exigences formulées sur la destruction des forteresses russes transcaucasiennes auraient contribué à amener la seule discussion un peu sérieuse et l'unique démonstration des plénipotentiaires russes qui ait paru faire craindre un refus positif d'entente. La modération de l'empereur des Français aurait ensuite contribué à concilier les anglo-français à ces exigences formulées par l'Angleterre dont la France n'avait pu se séparer, et appuyées de l'Autriche dont la Russie semble, désormais, dans l'ensemble des pourparlers, n'avoir pas eu à se louer.

On annonce que, d'autre part, la Russie a fait de larges concessions, et, spécialement, aurait accepté l'obligation de ses forteresses sur le littoral asiatique de la Mer Noire; depuis, la question religieuse, celle des Principautés, etc. [illegible] réglementées, mais rien n'a paru compromettre sérieusement un résultat qui, dès le premier jour, était assuré par le parti des cabinets [illegible] vers ce but favorable.

NOUVELLES DIVERSES.

—Les poésies de circonstance pleuvent à l'occasion de la naissance du prince impérial: il serait trop long de les énumérer ici; mais ils n'ont fait l'occasion de la paix.

—L'empereur a décidé qu'il serait parrain et l'impératrice marraine de tous les enfants légitimes nés en France dans la journée du 16 mars. Suivant l'*Abeille du Nord*, ceux-ci sont, par la moyenne journalière pour toute la France n'est pas de beaucoup au-dessous de 3,000. Il paraît que les garçons recevront le nom de Louis-Eugène, et les filles celui d'Eugénie-Louise.

—Nous avons plusieurs fois fait allusion, dit le *Journal du Havre*, à la diminution qui s'était fait tout d'un coup manifester dans le chiffre des émigrants pour les États-Unis, transitant par le Havre. Voici, à cet égard, quelques chiffres comparatifs, dont nous empruntons les éléments à la statistique de New-York. En 1855, il s'est embarqué au port New-York, 71,000 émigrants, et pour la Nlle-Orléans, 4,600; en totalité, 75,600. En 1854, il s'en était embarqué pour les deux mêmes destinations, 33,600; différence en moins d'une année sur l'autre, 67,000.

—Une députation de l'association libérale des Amis de la Pologne, composée du marquis de Breadalbane, président, du marquis Townsend, du vicomte Harnham, du colonel Flasaz, etc., a eu samedi une entrevue avec le vicomte Palmerston. Elle a remis à Sa Seigneurie une adresse relative à la nationalité polonaise, et le premier ministre lui a promis que le gouvernement prendrait en sérieuse considération les vœux qu'on lui exprimait.

Le gouvernement anglais vient d'ordonner la cessation des recrutements en Italie. Deux régiments seront bientôt réunis à Malte; le troisième, qui est encore incomplet, et le quatrième, à peine en voie de formation, seront fondus en un seul.

—Le propriétaire d'un ancien hôtel situé rue des Marais Saint-Germain, 21, habité par M. Garnaud, architecte, ancien pensionnaire à Rome, et un personnage de jeunes demoiselles, vient de faire graver sur une belle plaque de marbre noir, placée à gauche et à l'extérieur de la porte cochère, la curieuse et historique inscription que voici textuellement:

—Hôtel de RANES, bâti sur l'emplacement du petit Pré aux Clercs.

"J. Racine y est mort, le 22 avril 1699.

"Adrienne Lécouvreur, en 1730.

"Il a été habité aussi par la Champmeslé et Hypolite Clairon."

—Les journaux anglais publient le texte des articles principaux de la concession accordée, par le roi de Suède, au citoyen américain M. T.-P. Schaffner, pour l'établissement d'un télégraphe sous-marin entre les côtes du nord de l'Amérique et la Norvège. Cette concession n'entraîne pas pour M. Schaffner l'autorisation de continuer le travail au delà des possessions de la Norvège. Les fonds nécessaires à l'entreprise devront être souscrits dans l'espace de cinq années et le télégraphe sous-marin devra être complètement achevé avant l'expiration d'une autre période de cinq années. Si la guerre venait à éclater entre la Norvège et les États-Unis, ou entre la Norvège et tout autre État à travers le territoire duquel passera le télégraphe proposé, le gouvernement norvégien se réserve le droit de suspendre les communications pendant la durée des hostilités.

MŒURS ANGLAISES.—Le fait suivant, raconté par l'*Advertiser*, peut donner une singulière idée des mœurs de certaines classes en Angleterre:

"Il y a quelques jours, dans le district de Belledon, Leicestershire, un été marié un homme et une femme, réunissant à eux deux 161 ans; ils avaient vécu maritalement ensemble 56 ans, et ils avaient eu une nombreuse famille. La femme avait été achetée en 1802 par son mari moyennant 5 pence (50 centimes). En 1802, elle devait épouser un autre homme en vertu du droit de la mort supposée de son mari légitime. Mais celui-ci, étant revenu avec une autre épouse, les femmes s'étaient querellées. Le mari avait alors acheté une corde pour un shilling, et il avait vendu publiquement sa première femme, dans la ville de Kegworth, pour six pence à l'homme qui tient de l'épouser, le premier mari étant décédé."

—On écrit de Potsdam, le 7 mars, à la Gazette de Spener:

"La nouvelle d'un événement extrêmement tragique vient de se répandre dans notre ville. Le médecin Janson, qui, il y a quelque temps, avait quitté Koenigsberg pour aller s'établir à Berlin, est arrivé, hier avec sa femme et deux enfants, l'un de sept et l'autre de onze ans, dans un hôtel de notre ville. [illegible] que la famille entière n'avait pas encore donné signe de vie. Cela surprit naturellement le propriétaire de l'hôtel.

"Vers deux heures, on ouvrit la porte de la chambre, on pénétra d'un employé de la police. Mais quel ne fut pas l'effroi des personnes qui entrèrent lorsqu'elles virent devant elles Janson, sa femme et les deux enfants étendus sans vie! Le malheureux avait d'abord tué sa femme et ses enfants par le chloroforme, et il s'était placé lui-même, après avoir mis le lit dans le sopha, il avait mis fin à ses propres jours."

—Un journal allemand, la *Gazette de Vienne*, nous donne quelques nouveaux détails sur l'exécution du Concordat autrichien. [illegible]

[illegible]

ANNONCES

ATTENTION.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

[illegible]

Habillements d'été, chemises, cravates, chapeaux etc.

Élection de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 14 avril 1856.

L'ÉLECTION annuelle de treize directeurs qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à la Bourse le lundi 21 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

HOTEL CARONDELET,

Au Bayou St. Jean, à l'entrée du canal [illegible]

Le soussigné annonce à ses amis que cet hôtel sera ouvert pour la saison, [illegible]

B. MOREAU.

Aux professeurs français.

ON demande un professeur (maître) d'école parlant anglais, pour une institution en ville. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Collège Commercial de Dulcour,

168, rue du Canal.

Le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arithmétique, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie, la tenue des livres, etc., etc. [illegible]

$50 DE RÉCOMPENSE

SERONT payées à la personne qui retrouvera JOSEPH NAPOLÉON et qui le ramènera rue Conti, 171, mort ou vivant. [illegible]

AVIS.

JOSEPH NAPOLÉON ADAM, respectable père de famille, fort connu dans cette ville pour avoir toujours [illegible]

AVIS.

UN jeune homme de 18 à 19 ans, parlant l'anglais et le français, et muni de bonnes recommandations [illegible]

RÉPUBLIQUE MEXICAINE.

Des Douanes Maritimes

TRADUCTION [illegible]

A la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres.

P. MALLARD,

67, rue Royale,

[illegible]

Le vrai de St. [illegible]

[illegible]

Aux boulangers.

Hôpital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1856.

DES propositions pour fournir du PAIN [illegible]

Aux bouchers.

Hôpital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1856.

DES propositions pour fournir de la VIANDE [illegible]

JOURNAUX A BON MARCHÉ.

L'Ami des Sciences,

Journal du dimanche,

Sous la direction de Victor Meunier,

Publié à Paris toutes les semaines par livraisons de 8 pages in 4o, avec gravures sur bois.

$2 par an.

Paris le Soir,

Journal quotidien, non politique,

Feuille spéciale aux sciences, arts, etc.

$6 par an.

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,

107, Rue de Chartres.

Apprenez l'anglais!

[illegible]

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 4 avril 1856.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, [illegible]

Compagnie de la Bourse & Hôtel de la Louisiane.

LA Direction de cette Compagnie a déclaré aujourd'hui un dividende de six pour cent [illegible]

Nlle-Orléans, 9 avril 1856.

R. J. FORSTALL, secrétaire.

MADAME BLANCHE.

UNE fortune pour quelqu'un. [illegible]

COLLÈGE DE ST-VINCENT,

Au Cap Girardeau, État du Missouri.

CE COLLÈGE auquel la législature de l'État du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires [illegible]

[illegible]

A LOUER.

La confortable maison, rue Bourgogne No 112 [illegible]

Mme ROBERT,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps [illegible]

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 114, Chartres, entre St. Louis et Toulouse.

[illegible]

Dr. SAMUEL REYNOLDS,

Bureau No 81, rue Gravier, Nlle-Orléans.

[illegible]

F. RIMAILHO & Co.,

IMPORTATEURS

De marchandises françaises [illegible]

89, RUE DE CHARTRES,

Entre Bienville et Conti.

[illegible]

A VENDRE.

UN MULATRE de 23 ans, bon ouvrier fondeur, excellent sujet, garanti sous tous les rapports, et plusieurs autres esclaves, telles que blanchisseuses, cuisinières, etc. S'adresser à M. F. COQUET, 47, rue Conti.

FUSILS ANGLAIS.

[illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

[illegible]

Chapeaux de paille.

Rue des Chartres, 72, au premier.

UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et enfants [illegible]

A LOUER.

Une maison confortable, No 153, rue Royale, [illegible]

GOUVERNANTE.

UNE dame, munie de bonnes recommandations, [illegible]

$300 de récompense.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

City Hall, 25 mars 1856.

Une récompense de TROIS CENTS PIASTRES sera donnée à quiconque fournira des renseignements qui feront arrêter et convaincre l'assassin ou les assassins qui, le lundi, 17 du courant, à environ neuf heures du soir, au coin des rues Gravier et Magazine, ont tiré un coup de pistolet sur ALEX. ELGIO et lui ont fait à la tête une blessure à laquelle il a succombé.

JNO. L. LEWIS, Maire.

AVIS.

LE DR. F. ALLAIN a établi son domicile au No 24 rue Dauphine. [illegible]

Toiles! Toiles!

P. & E. REILLY viennent de recevoir, des meilleures manufactures, 200 caisses de TOILES DE PREMIÈRE QUALITÉ [illegible]

FAURÈS & NORMAN,

43 et 39, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail.

PERDU.

[illegible]

[illegible]

CHARLES LEVY,

[illegible]

Bains de la rue Conti,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

[illegible]

PAPIERS PEINTS.

[illegible]

$204,000!

LOTERIE DU MARYLAND,

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,

Classe ... 15.

Tirage, mardi 12 avril 1856, dans la ville de Baltimore.

R. FRANCE & Co. directeurs.

[illegible]

1 Lot de	$50,000	soit	$50,000
1 do	20,000		20,000
[illegible]			

APPROXIMATIONS.

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.

[illegible]

$30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havanne.

(Avec l'autorisation de l'État de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie de Port Gibson!

Pour Avril — Classe 74.

Pour être tirée le 24 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS-LOT—HUIT MILLE PIASTRES.

[illegible]

SAMUEL SWAN, Directeur, Atlanta, Georgia.

24 mars

$30,000!

[illegible]

SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama.

MANDEVILLE MANDEVILLE

Aux JEAN.

[illegible]

Lac Pontchartrain,

RESTAURANT DU CRESCENT,

TENU PAR

BONNET & GILBEAU.

[illegible]

HOTEL WASHINGTON,

Au Lac Pontchartrain,

[illegible]

Aux Frères Provençaux,

HOTEL RESTAURANT,

43, Walter st. New-York.

TENUE PAR J. BUISSON.

CETTE maison située au centre des affaires, entièrement réparée et meublée à neuf, se recommande par la propreté et l'élégance de ses appartements, et par un service qui ne laisse rien à désirer.

[illegible]

Excellente occasion!

au magasin à bon marché de

HARBY,

[illegible]

Avis aux Dames!

[illegible]

Marchandises nouvelles

POUR L'ÉTÉ.

LAGAY & LECANT,

36, rue de Chartres.

[illegible]

Domande de Nourrice.

ON demande immédiatement une bonne nourrice, [illegible]

PHARMACIE,

Encoignure Conti et Bourgogne,

SPÉCIALE

POUR LE TRAITEMENT DES

MALADIES SECRÈTES

ET DES MALADIES DE PEAU,

[illegible]

L'Hydrargyrie;

MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE

[illegible]

DU MERCURE, par

E. GAUDOT, Pharmacien.

Magasin à bon marché

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE,

Pour la dernière saison,

AU PRIX COUTANT,

Encoignure Hôpital et Chartres (Coude.)

Mme FABIO.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Avis de Société.

[illegible]

MAISON et GROCERIE à vendre.

[illegible]

Grand chemin de fer de Jackson et du Nord.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

[illegible]

Marchandises de deuil.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

LIBRAIRIE NOUVELLE.

[illegible]

En vente

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,

rue de Chartres, No 107.

LES CONTEMPORAINS,

Par Eugène de Mirecourt.

[illegible]

Librairie française.

[illegible]

MEUBLES, MEUBLES.

Entrepôt du Sud.

CHAS. J. STEWART,

171 et 173, rue Canal.

Photographie.

Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de

GUSTAFSON.

No. 130, rue du Canal, Nlle-Orléans.

[illegible]

Salon Héliographique,

[illegible]

GIROUX & HIRSCH,

142, rue Canal entre Bourbon et Dauphine.

[illegible]

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 93 rue du Camp.

[illegible]

Mme F. LAFARGUE,

Rue Bourbon No. 133, près St. Louis,

Spécialité de Dentelles.

[illegible]

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.

119 rue de Chartres.

[illegible]

[illegible]